FIFTY-ONE CLUB

MONS LEVANT

DISTRICT 101

http://fifty-one-mons-levant.be

PROCÈS-VERBAL

OCTOBRE 2022

Table des matières

RS898: Fédasil avec Fabian Delobbe 6 Octobre 2022 2
RS898: Confection de boites de couleurs 20 octobre 2022 6
Évènements en Mouvement....8

RS898: Fédasil avec Fabian Delobbe
6 Octobre 2022

Présences (5)

Olivier Caudron	E	Bruno Labie	P
Guy Cléda	E	Amleto Polignano	P
Dany Delhaye	E	Jean-Paul Roth	P
Daniel Delval	P	Georges Verhoeven	E
Marc Godart	P		

Pourcentage Club	56 %
Pourcentage Total	56 %

Visiteurs (1)

Fabian Delobbe, Directeur du centre Fédasil de Jumet.

Invité (1)

Dominique Volon du club de Mons

Visites (0)

Au Menu

Apéritif et sa dégustation
***
Terrine Campagnarde
***
Jaret de Porc Patanegra (Braisé)
***
Tarte aux Pommes

Carnet Rose

Communications

- La parole à Dominique Volon qui nous invite à participer à la soirée Oberbayern organisée à la salle CALVA d'Havré le samedi 29 Octobre. L'invitation circule autre de la table.
  Il informe également qu'un de leur membre (Jacques Delberghe) a repris un poste au sein de l'opération Cap48 et le club de Mons participe à la vente des post-it. Il est a apporté quelques exemplaire.
- Tout d'abord un grand merci à Bruno, qui a pu publier les derniers PV, il lui en reste un à publier et nous serons à jour.
- Le président d'un soir rappelle l'assemblée générale du D101, le samedi 29 octobre à Gembloux. Olivier représentera notre club, mais il reste une place pour l'accompagner. Le repas pour deux participants pas club est pris en charge par le D101.
- La visite guidée de l'exposition Mirò prévue le 8 décembre rencontre un certain succès, certains membres ne se sont pas encore prononcés sur leur présence, il est important de le faire rapidement pour pouvoir prévoir un second guide si nécessaire.
- Notre 900ème se fêtera le 17 novembre, pas de réunion de prestige mais un repas spécial au Cerf Blanc est prévu. Nous avons la volonté d'y retracer l'histoire du club depuis plus d'une vingtaine d'années avec un accent particulier sur le Service à La Communauté que nous avons pu réaliser.
- Pour les membres du club, à la fin du mois de janvier, et pour célébrer en club la 900ème réunion, le comité propose de participer à un week-end en famille sur les bords de la Semois à Rochehaut. Les détails de cette organisation vont être diffusés prochainement par Olivier.
- Pour la RS901, nous avons rendez-vous à l'hippodrome de Wallonie pour une soirée découverte des courses de trot et des paris. La réunion est déplacée au mardi, car il n'y a pas de courses en nocturne le jeudi de cette semaine.
- Il y a plus de 10 ans, le club avait confectionné des polos au logo du club pour nous rendre visible lors des manifestations que nous organisons. Par exemple la réunion des patronnés sur la Grand Place, aurait permis de mieux identifier notre club. Certains membres n'étant encore inscrit et les autres ayant modifié leur morphologie, il était important de renouveler cette garde robe. Jean-Paul a quelques exemplaires témoins des polos sélectionnés pour permettre à tous de choisir la bonne taille. La commande devrait passer fin du mois.

Réunion

Tout commence par un repas délicieux préparé par Tony & Fils, nos hôtes du Cerf Blanc. Les discussions vont bon train. Dans la grande salle une réunion provinciale de la Table Ronde met aussi un peu d'ambiance. Arrive finalement l'heure de comprendre le bienfondé de nos actions envers les enfants réfugiés avec les boites de couleurs que nous confectionnons depuis 5 ans. 250 exemplaires ont été fournis aux différents centres Fédasil. Il était important de comprendre la mission de cette organisation et la manière dont elle mettait cette mission en oeuvre.

Fabian Delobbe, directeur du Centre Fédasil de Jumet est venu nous en parler en détails.

L'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fédasil) est une instance d'utilité publique créée par la loi-programme du 19 juillet 2001 et opérationnelle depuis mai 2002.

Parastatal de type A, Fédasil est placée depuis le 28 juin 2022 sous la tutelle de Mme. Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration.

Fédasil est responsable pour l'accueil des demandeurs de protection internationale et d'autres groupes cibles, et garantit la qualité et la conformité au sein des diverses modalités d'accueil. Nous préparons nos résidents à la vie après l'accueil, assurons la coordination des différents programmes de retour volontaire et mettons en œuvre les engagements pris dans le cadre de programmes internationaux tels que la réinstallation et la relocalisation.

La mission de Fédasil se traduit par plusieurs activités :

- Nous octroyons une aide matérielle (le gîte et le couvert, ainsi qu'un accompagnement) aux demandeurs de protection (asile) et aux autres étrangers ayant droit à l'accueil.
- Avec nos partenaires, nous organisons un accueil de qualité, avec une attention particulière aux groupes cibles vulnérables et aux personnes qui ont des besoins spécifiques.
- Nous garantissons un réseau d'accueil flexible, adaptée à la demande, via la gestion de places d'accueil de réserve ('places tampon')
- Nous sommes responsables de l'observation et de l'orientation des mineurs étrangers non accompagnés (les 'Mena').
- Nous informons nos résidents sur leurs droits et obligations, et les préparons à une vie autonome après l'accueil, en Belgique ou dans leur pays d'origine.
- Nous soutenons les initiatives qui favorisent l'intégration locale de nos centres d'accueil.
- Nous assistons les autorités politiques dans la conception, la préparation et l'exécution de la politique d'accueil.
- Nous prenons nos responsabilités sur le plan international, notamment en exécutant les engagements européens pour la relocalisation de demandeurs d'asile et la réinstallation de réfugiés.
- Nous coordonnons le programme de retour volontaire depuis la Belgique, avec le concours de nos partenaires de retour.

Le trajet d'accueil commence au centre d'arrivée de Fédasil. Le centre d'arrivée est installé depuis décembre 2018 dans le Petit-Château à Bruxelles. Dans le centre d'arrivée, Fédasil réalise une première observation sociale et médicale du demandeur, et vérifie s'il bénéficie du droit à l'accueil. Si c'est le cas, il est hébergé dans le centre d'arrivée, le temps de lui trouver un lieu d'accueil qui soit adapté à sa situation. Le séjour dans le centre d'arrivée est donc de courte durée – environ 1 semaine.

Fédasil informe le demandeur sur ses droits et obligations pendant la durée de l'accueil.

Fédasil va ensuite lui désigner une place d'accueil (le lieu obligatoire d'inscription ou 'code 207'). C'est là que le demandeur d'asile va pouvoir bénéficier de l'aide matérielle. En attribuant les places d'accueil, Fédasil essaye de tenir compte autant que possible de la situation particulière des demandeurs (famille avec enfants, personne en fauteuil roulant, mineur isolé…). Certaines structures d'accueil sont, en effet, mieux adaptées que d'autres aux besoins de certains demandeurs.

L'accueil proposé n'est pas une obligation. Si le demandeur d'asile décide de ne pas être accueilli parce qu'il peut être hébergé chez des amis ou des membres de sa famille, il perd les bénéfices de l'aide matérielle, à l'exception de l'aide médicale. Il ne reçoit pas d'aide financière.

Au total, la Belgique dispose d'environ 32.000 places d'accueil. Le réseau se compose de structures d'accueil collectives et individuelles. Les structures collectives sont des centres gérés par Fédasil, la Croix-Rouge de Belgique ou d'autres partenaires. Les structures individuelles sont des logements gérés par les CPAS (les 'initiatives locales d'accueil' ou ILA) ou par des ONG.

Les structures d'accueil sont 'ouvertes', ce qui signifie que les résidents sont libres d'y entrer et d'en sortir. Ils y reçoivent le gîte et le couvert, l'habillement, et aussi un accompagnement social, médical, psychologique, l'octroi d'une allocation journalière (l'argent de poche) ainsi que l'accès à l'aide juridique, à des services tels que l'interprétariat et à des formations.

La Belgique a prévu un modèle d'accueil, dans lequel l'accueil dans les centres collectifs est la norme. L'accueil dans les logements individuels étant privilégié pour les personnes vulnérables (femmes enceintes, isolés avec enfants, personnes avec un handicap…) et pour les demandeurs ayant de fortes chances d'être reconnus réfugiés.

Le droit à l'accueil prend fin lorsque la procédure de protection internationale est terminée et que les éventuelles procédures de recours sont épuisées. Suite à une décision positive, le réfugié (ou le bénéficiaire de la protection subsidiaire) reçoit un permis de séjour et peut partir à la recherche de son propre logement. Il peut encore rester deux mois en structure d'accueil afin de se trouver un lieu de résidence adéquat. Il peut demander une aide auprès d'un CPAS.

Suite à une décision négative, le demandeur 'débouté' reçoit un ordre de quitter le territoire. Depuis 2012 et l'instauration d'un trajet de retour, les personnes dont la décision négative a été confirmée par le Conseil du Contentieux des Etrangers sont invitées à se rendre dans un des quatre centres Fédasil qui organisent des 'places ouvertes de retour'. La priorité est d'y convaincre les résidents sur l'avantage du retour volontaire par rapport à un retour forcé. Le caractère 'ouvert' des centres d'accueil est garanti puisqu'il n'y aura aucun éloignement de résidents durant le délai d'exécution de l'ordre de quitter le territoire (généralement 30 jours), et qu'un résident peut toujours quitter le centre quand il le souhaite.

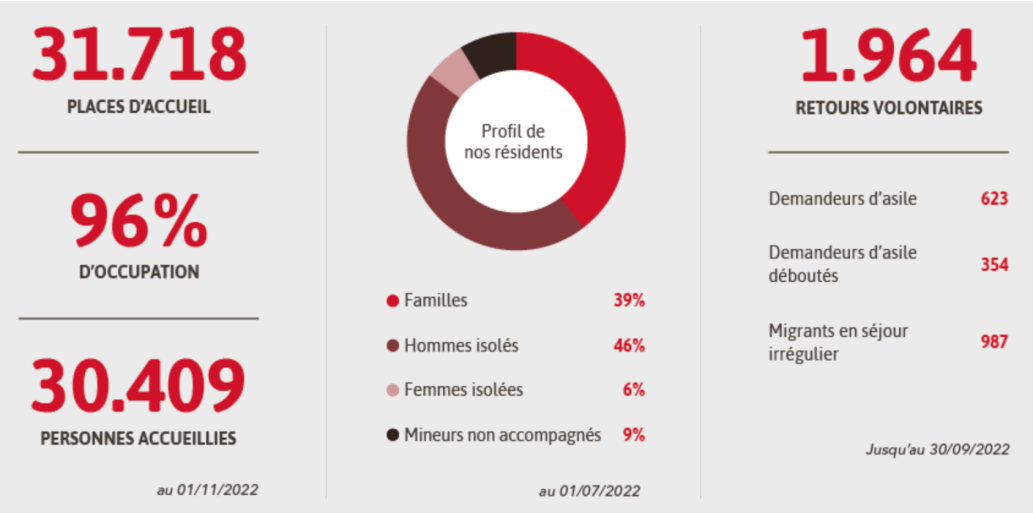

RS898: Confection de boites de couleurs
20 octobre 2022

Présences (7)

Olivier Caudron	P	Bruno Labie	P
Guy Cléda	P	Amleto Polignano	P
Dany Delhaye	P	Jean-Paul Roth	E
Daniel Delval	E	Georges Verhoeven	P
Marc Godart	P		

Pourcentage Club	78 %
Pourcentage Total	78 %

Visiteurs (3)

Alain Drousie, René Labye & Claude Alzetta de Mons 8

Invité (0)

Visites (0)

Au Menu

Paccheri Putanesca
***
Paupiette de veau al Ragù
***
Tarte aux pommes

Communications

Réunion

Régulièrement nous organisons une réunion en interne dédiée à notre services à la communauté pour aider les réfugiés. Lors de la réunion précédente un directeur de centre Fédasil nous a parlé de l'organisation d'accueil des réfugiés en Belgique.

La petit contribution de notre club à cet accueil est de fournir du matériel « scolaire » aux enfants arrivés bien légers. Cette fois-ci trois membres de nos amis du club de Mons nous avaient rejoint et ont participer à la confection de 50 boites qui seront remises prochainement à Fédasil qui les acheminera dans le centre le plus approprié.

Ambiance toujours bonne lorsque nous travaillons pour le but de notre Service Club et de notre mouvement. Nous sommes tous heureux de pouvoir réaliser cette aide qui finalement ne nous demande pas beaucoup d'effort.... (Sauf pour Marc qui doit tout préparer !!!!)

Quelques souvenirs de l'ambiance:

Évènements en Mouvement

03/11/2022	RS899	Tulipe-Jaune	Alain Ost
17/11/2022	RS900	Soirée spéciale pour notre anniversaire	
29/11/2022	RS901	Courses de trot	Hippodrome de Wallonie
08/12/2022	RS896bis	Visite Guidée Expo Miro	BAM
15/12/2022	RS902		
29/12/2022	RS902bis	Visite marché de Noël	Grand Place de Mons
05/01/2023	RS903		
19/01/20223	RS904		
26/01 - 29/01/2023	Famille	Rochehaut	Bords de la Semois
02/02/2023	RS905		
16/02/2023	RS906		
02/03/2023	RS907	Sujet sur Ethiopie	Marc Malevez
16/03/2023	RS908		
30/03/2023	RS908bis		
06/04/2023	RS909		
20/04/2023	RS910		
04/05/2023	RS911		
18/05/2023	RS912		
01/06/2023	RS913	Site Unesco de Spiennes	Camille Brunin
15/06/2023	RS914		
29/06/2023	RS914bis		

Jean-Paul
Secrétaire